



POSTE / FONCTION

CATÉGORIE

---

## ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

TYPE D'OFFRE

DIRECTION

FILIÈRE

FONCTION D'ENCADREMENT

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

LIEU D'AFFECTATION

---

## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

---

## RAISON D'ÊTRE DU POSTE

---

## MISSIONS PRINCIPALES

## PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

NIVEAU D'EXPÉRIENCE

Souhaité

Requis

## COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

HORAIRES SPÉCIFIQUES

PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

ASTREINTES

VACCINS OBLIGATOIRES

PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES

## LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent-e-s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- ♦ Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grâce au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- ♦ de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- ♦ d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- ♦ de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- ♦ jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- ♦ d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agentes souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- ♦ d'un congé pour le second parent : les agent-e-s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

## ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE :

NOMBRE DE POSTES  
À POURVOIR :

EMPLOI-TYPE /  
RIFSEEP :

NBI :

RATTACHEMENT STRUCTURE  
HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) :